

Bonjour,

Message adressé aux 420 foyers de la commune.
Message placé sur le site communal.
Pour de plus amples précisions, veuillez-vous rendre à la mairie.

*Enquête pour les
Arenisoy*

Le Maire

Objet : Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

**ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES COMPÉTENCES DES ADULTES
(PIAAC)**

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2023 une importante enquête statistique sur les compétences des adultes résidant en France métropolitaine (PIAAC). Trente-trois pays réalisent également cette opération internationale coordonnée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE).

Cette enquête internationale est la réédition d'une enquête menée en 2012. Elle vise à évaluer les compétences qui permettent aux adultes de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, d'internet, calculs. Elle s'intéresse également à la formation et à l'expérience professionnelle des adultes.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Si vous en faites partie, Madame Valérie BAYLE, enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages 2023 (INSEE)

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure : Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des mois de janvier, février et mars. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Ces enquêtes , à caractère **obligatoire**, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le conseil national de l'information statistique (Cnis)

liste des enquêteurs (trices) qui peuvent intervenir chez vous.

Madame BAYLE Valérie
Monsieur LARGEAU Thierry
Madame ECORCE Virginie

N'oubliez de demander leur carte professionnelle.

En vous remerciant de l'accueil que vous allez réserver à l'enquêteur.

Bien à vous

Christian FERRU



